



MAIRIE DE PROPRIANO

6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO

ARRETE N°2026-015

ROUTE BARREE : CIRCULATION INTERDITE
ROUTE DE BONIFACIO / RUE DU 9 SEPTEMBRE / PLACE CLEMENCEAU
le MARDI 28 AVRIL 2026 de 6h00 à 18h00

Le Maire de la Commune de Propriano ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;
Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
Vu l'arrêté N° 2026-012 en date du 08 avril 2026, portant délégation de fonction et signature des adjoints et des conseillers municipaux délégués ; Monsieur Jean-Baptiste OLLANDINI étant habilité à signer les documents relatifs au plan de circulation ;

Vu la demande de l'Entreprise CORSOZIA - MTP sis : Carrière du Rizzanese 20100 SARTENE, afin d'effectuer des travaux d'enrobés dans le cadre de la requalification des voiries communales sis : Rue Général de Gaulle / Rue de l'Eglise - 20110 PROPRIANO.

ARRETE

-Article 1^{er} : En raison des dits travaux, la **CIRCULATION** est **INTERDITE** le **MARDI 28 AVRIL 2026 de 6h00 à 18h00** :

- **RUE GENERAL DE GAULLE / ROUTE DE BONIFACIO** : ROUTE BARREE, du croisement rue de Gaulle / rue de l'Eglise jusqu'à la station Vito au croisement route de Bonifacio / rue Casanova d'Aracciani
- **RUE DU 9 SEPTEMBRE** : ROUTE BARREE,
- **PLACE CLEMENCEAU** : ROUTE BARREE et STATIONNEMENT INTERDIT

-Article 2 : Compte tenu de ces interdictions de circulation, des déviations sont mises en place le **mardi 28 avril 2026 de 6h00 à 18h00** :

- Pour accéder au centre-ville par la Route de la Corniche, une **DEVIATION PAR LE PARKING DU PORT DE PLAISANCE** (30 minutes gratuites) sera mise en place.
- Pour accéder au centre-ville par la Route de Bonifacio, une **DEVIATION PAR LA RUE CASANOVA D'ARACCIANI** sera mise en place, au niveau de la station Vito, au croisement route de Bonifacio / rue Casanova d'Aracciani.
- Pour accéder aux écoles et à la crèche, la **DEVIATION PAR l'intersection RD 319A (cimetière) et la ROUTE DU QUARTIER PRUNO CERVONE** devra être empruntée.

-Article 3 : Les différents panneaux de signalisation de réglementation de la circulation et de déviation seront posés par les entreprises en charge des travaux.
La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

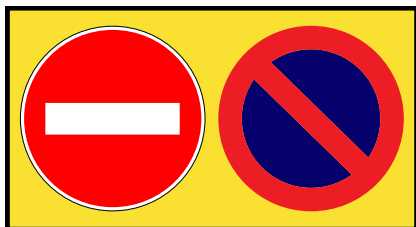
-Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

-Article 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

Fait à Propriano, le 23 avril 2026
Le premier adjoint



Jean-Baptiste OLLANDINI



ROUTE BARRÉE
MARDI 28 AVRIL 2026
de 6h00 à 18h00

TRAVAUX D'ENROBÉ

**DÉVIATIONS ACCÈS
CENTRE-VILLE
DE 6H00 À 18H00**

INTERDICTION DE CIRCULER & DE STATIONNER



ORT
**RÉHABILITATION DES RUES
DU CENTRE VILLE**